



Chers adhérents, Chers amis,

17 janvier 2021

L'année 2020 qui vient de s'achever a été pour notre Association et pour nous même une année dure à vivre avec le coronavirus et le train de mesures liées à cette pandémie.

Comme vous l'avez constaté, nous avons été obligés de décaler la date de notre Assemblée générale pour permettre d'avoir cette rencontre annuelle en présentiel et non par courrier ou visioconférence, ce qui aurait posé beaucoup de problèmes d'organisation.

L'annulation également de notre réunion publique d'information aurait été dommageable, car nous n'aurions pas pu nous entretenir avec Monsieur le Maire et ainsi avoir des informations sur les projets Cœur de Ville, sur les travaux qui se font sur le secteur de Gigaro et notamment l'assurance qu'il n'y aura pas de ponton de créé dans ce secteur.

Dans les vœux du Maire dans la presse var matin, il y a un encart qui reprend une partie des thématiques dont nous avons débattues lors de cette réunion publique. On peut lire la confirmation que cet ouvrage ne peut se faire. L'Association y veillera !

En ce qui concerne le problème de la circulation de « bolides », l'encart mentionne que la Commune ne peut faire plus que les aménagements existants. Nous pensons que ce sujet n'est pas encore clos!

**Les questions que vous vous posez**

■ **Comment lutter contre les nuisances des hélicoptères ?**  
« La commune ne peut rien faire. Les hélicoptères ont des autorisations jusqu'à 200 posés... et nous en sommes loin. En revanche, à l'avenir, nous allons pouvoir informer des horaires de ces survols par la société Héli Sécurité, qui représente la majorité de ces mouvements. »

**var matin du 4 janvier 2021**

■ **Quid du ponton de Gigaro ?**  
« C'est une arlésienne dont on ne connaît pas l'origine. Je ne sais comment rassurer sur ce sujet à part dire que même si quelque chose était prévu, ce qui n'est pas le cas, il s'agit du Domaine public maritime, qui appartient donc à l'état. En outre, avec les nouvelles restrictions de mouillage en lien avec la protection des posidonies, il est inenvisageable d'amarrer un yacht sur le rivage. Et évidemment, Alain Weill ne dispose d'aucun passe-droit à cet effet. »

■ **Les voitures de luxe causent des nuisances route de Gigaro**  
« Le dernier ralentisseur a été posé en 2019. Nous ne pouvons faire plus. »

Dans ce même encart pour la nuisance générée par les hélicoptères, nous lisons que : « la commune ne peut rien faire » !

Association pour la Sauvegarde des Sites de La Croix Valmer

Membre de l'UDVN-FNE 83

Secrétariat : BP 62 – 83 420 La Croix Valmer - mail : secretariat@asscv.com

